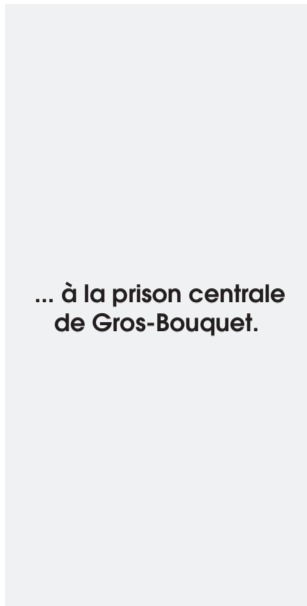


Tentative de vol et escroquerie Un suspect écroué à Gros-Bouquet



Photo : Abel Eyeghe

Max Arnaud Mvoubicka attend son procès...



... à la prison centrale de Gros-Bouquet.



Photo : L.R.A./L'Union

AEE
Libreville/Gabon

LA direction de la Sûreté urbaine (DSU) a interpellé en fin de semaine dernière un Gabonais de 46 ans, Max Arnaud Mvoubicka, pour des faits de tentative de vol par effraction dans un commerce, au quartier Damas. Le mis en cause aurait été surpris par un agent de police, alors qu'il brisait discrètement la porte d'un commerce à l'aide d'un objet. Interpellé, puis amené au poste de police, d'autres griefs sont finalement découverts sur sieur Mvoubicka, notamment des faits d'escroquerie et de faux et usage de faux. Il ressort de l'enquête préliminaire que Max Arnaud Mvoubicka aurait dérobé un chèque appartenant à une dame dans une église à Owendo.

Après avoir imité la signature de la propriétaire, il a réussi à soustraire une somme de 16 millions de francs dans le compte de la victime domicilié dans un établissement de microfinance. En outre, il aurait escroqué 700 000 francs à des responsables d'un hôtel sis au quartier Montagne-Sainte. Durant sa garde à vue dans les locaux de la DSU, une autre victime, à qui il aurait escroqué une somme de 400 000 francs pour l'établissement d'un visa, l'a reconnu, puis a déposé plainte séance tenante contre lui. Plainte qui s'ajoute donc à d'autres déposées contre Max Arnaud Mvoubicka dans plusieurs unités de police. Le mis en cause a été placé, en début de semaine, en détention préventive à Gros-bouquet. En attendant son procès.



COMMUNIQUE AUX DEBITEURS DE LA BGD

Le Liquidateur de la Banque Gabonaise de Développement (BGD) rappelle à l'ensemble des débiteurs de la BGD, que dans le quotidien l'Union en date du 11 et du 12 juin 2019, une annonce les invitait à se présenter dans les plus brefs délais auprès du Liquidateur aux fins de convenir de nouvelles modalités d'apurement de leur dette dans les livres de la BGD.

Le liquidateur rappelle par le biais de ce communiqué qu'il reste (2) deux mois à ces débiteurs pour s'exécuter.

Passé ce délai de (2) deux mois, le Liquidateur se réserve le droit d'appliquer les poursuites judiciaires, des saisies des biens et usage de la force publique pour recouvrer les créances de la BGD.

Cette annonce vaut dernière mise en demeure.

Le Liquidateur de la BGD

 Richard LARIOT OMBENY

Drame à Okondja Un employé de NGM tué au carrefour Wandjie

JNE
Libreville/Gabon

UN cadre sud-africain de la Nouvelle Gabon Mining (NGM) - société de droit gabonais spécialisée dans l'extraction du manganèse entre Franceville et Okondja - a été tué à l'arme blanche mercredi matin au niveau du carrefour Wandjie, dans la commune d'Okondja. D'après les premiers éléments de

l'enquête, le ressortissant sud-africain, dépeint comme un homme sans histoire, serait la victime collatérale d'un braquage qui a mal tourné. Il tentait, en effet, de secourir une jeune femme qui était en train d'être braquée par un délinquant. Celui-ci, furieux, lui a alors réglé son compte. L'auteur présumé du meurtre serait actuellement aux mains de la gendarmerie pour les nécessités d'enquête. Nous y reviendrons.

GRUPE BGD

Banque Gabonaise de Développement, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 25.200.000.000 de francs CFA - Siège Social : Rue Alfred Marche - BP 05 Libreville
 • RCCM : 2005 B 04382 • NIF : 790 381 / R • N° Statistique : 90 883 L • Tél : 01 76 24 25/89 • Fax : 01 74 28 99 • Site Web : www.bgd-gabon.com • Agence : POG BP 328 Tél : 01 55 88 39 |
 FCV BP 70 Tél : 01 67 70 35 | CHM BP 760 Tél : 01 96 00 53 | LOR BP 64 Tél : 01 58 56 30 | TCH BP 388 Tél : 01 82 00 12 | NLA BP 09 Tél : 01 56 26 30 | KLM BP 404 Tél : 01 65 57 53 | OKALA
 BP 25177 Tél : 01 45 11 35/31 | Bureau MOK Tél : 01 90 37 65